

LES INFINITIFS RACINES EN LANGAGE ENFANTIN *

Marie Labelle

Département de linguistique

Université du Québec à Montréal

C.P. 8888, succ. Centre-Ville

Montréal H3C 3P8

Jusqu'à environ 2 ans et demie, les enfants font des énoncés déclaratifs dont le verbe principal est à l'infinif.

- (1) a. Pas marcher toboggan. (Philippe 2;2, Friedemann 1993/94)
- b. Dormir petit bébé. (Pearce 1989 : 33, (3f)), Wexler 1994 : 311)
- c. Moi dessiner la mer. (Daniel 1;10, Pierce 1992)

Ces infinitifs ont été nommés par Rizzi (1993/94) *infinitifs racines (root infinitives)* et par Wexler (1994) *infinitifs facultatifs (optional infinitives)* puisque les enfants produisant ces énoncés produisent aussi des énoncés déclaratifs à temps conjugué. Wexler a montré qu'une période d'acquisition caractérisée par la possibilité de produire des énoncés déclaratifs à l'infinif se retrouve dans un grand nombre de langues comme le français, l'anglais, l'allemand, le néerlandais, le suédois, le danois et le norvégien. Le phénomène est apparemment quasi inexistant dans les langues permettant l'omission libre du sujet, comme l'italien, l'espagnol et le catalan (Guasti 1992; Sano et Hyams 1994) ou le

* Ce travail a été rendu possible grâce à une subvention FCAR (#96NC1212) du gouvernement du Québec.

japonais (Sano 1996).

Il faut dire qu'il existe dans la langue française des emplois "légitimes" de l'infinitifs en proposition indépendante, dans des contextes comme ceux en (2), mais les infinitifs racines produits par les enfants ne sont généralement pas légitimes; ce sont ces emplois que l'on cherche à expliquer.

- (2) a. Contexte impératif (jussif) : Ne pas fumer. Pas toucher!
 b. Contexte interrogatif : Que faire ? À qui m'adresser ?
 c. Contexte contrefactuel : Moi faire ceci ? Jamais!
 d. Ellipse en réponse à une question : Que veux-tu faire ? Attraper cette ficelle.

La majeure partie de cet article est consacré à une revue critique des principales analyses des infinitifs racines, en les confrontant aux données d'acquisition du français. Il est montré qu'une analyse du type "auxiliaire nul" est plus compatible avec les faits que les hypothèses concurrentes. Une analyse avec auxiliaire nul ou effacement de l'auxiliaire soulève cependant des questions difficiles quant à l'existence et à la nature des éléments nuls en langage infantin. Plutôt que de postuler la présence d'un élément nul ou l'effacement d'un élément, il semble préférable de supposer que les énoncés enfantins en question ne comportent tout simplement pas d'auxiliaire ou de modal: le noeud en question n'est pas projeté. La dernière section de l'article comporte une proposition d'une analyse en ce sens. Pour faciliter la lecture, un bref résumé de cette analyse est présenté ici.

Plusieurs chercheurs ont proposé, souvent indépendamment, des analyses des relations temporelles dans la proposition qui traitent le temps et l'aspect comme des prédicats dyadiques réalisés sous des têtes syntaxiques¹. En bref, il est proposé qu'une tête

¹ Cowper (1991, 1993, 1994, 1995), Demirdache & Uribe-Etxebarria (1998), Giorgi & Pianesi (1997),

fonctionnelle T_{tps} correspondant au noeud T habituel (traditionnellement I), domine les morphèmes permettant de localiser le moment de référence de la phrase R par rapport au moment d'énonciation S (ou au point de référence principal de la proposition); une seconde tête fonctionnelle T_{asp} , correspondant à un noeud Aspect, domine les morphèmes permettant de calculer le moment de l'événement E par rapport à R. Deux hypothèses centrales seront faites :

- (3) H1. Au début de l'acquisition, T_{tps} ne domine que la valeur [+présent].
- (4) H2. Au début de l'acquisition, un seul noeud de type T est projeté.

La première hypothèse exprime le fait que les morphèmes de passé et de futur n'apparaissent pas dans les premiers énoncés enfantins. Si l'on admet que la valeur non marquée pour le temps est [+présent], H1 suppose que les enfants commencent l'acquisition avec uniquement la valeur non marquée. La seconde hypothèse peut être vue comme une contrainte sur le calcul de la référence temporelle. La conjonction de ces deux contraintes a comme résultat qu'un seul des noeuds T_{tps} et T_{asp} est projeté. Les énoncés au présent résultent de la projection du noeud T_{tps} ; ceux à l'infinitif et au participe résultent de la projection du noeud T_{asp} . L'étape ultérieure, pendant laquelle les corpus enfantins comportent à la fois des infinitifs racines et des verbes conjugués à des temps autres que le présent peut être vue soit, comme proposé par Ferdinand, comme des grammaires en concurrence, soit comme une période pendant laquelle la nouvelle compétence impose une charge cognitive qui est parfois supérieure aux ressources disponibles; dans ce cas, la construction ancienne refait surface.

1. REVUE CRITIQUE

Dans cette section sont discutées cinq hypothèses illustrant les principaux courants explicatifs sur l'existence des infinitifs racines. Dans chaque cas, je confronte les prédictions faites par les propositions d'analyse et les faits d'acquisition. On verra que l'approche la plus adéquate en ce qui concerne les enfants francophones est celle de l'auxiliaire ou du modal nul.

Pour la discussion des faits, j'utilise le corpus de Mélanie, une enfant canadienne pour laquelle nous avons 7 enregistrements étalés entre 1;07,01 et 1;09,23 (MLU 1,7). Il s'agit d'un petit corpus qui a l'avantage de couvrir un très jeune âge et une période brève, de sorte qu'on peut être relativement certain d'avoir un état assez homogène de la grammaire. On trouvera en annexe la compilation des verbes produits par Mélanie. Sauf indication contraire, tous les exemples cités sont des énoncés spontanés; il ne s'agit pas de répétitions de modèles adultes (totales ou partielles). Le corpus de Mélanie contient 35 énoncés avec infinitif racine; quatre emplois sont légitimes du point de vue de ce qu'un adulte aurait dit dans les mêmes circonstances et deux sont plus ou moins légitimes; le corpus compte aussi quatre emplois de l'infinitif comme impératif, que l'on pourrait considérer comme légitimes, bien qu'un adulte n'aurait pas produit l'infinitif dans les contextes observés (voir annexe 2). C'est donc que la plupart des infinitifs racines de ce corpus sont illégitimes. Quelques exemples seront aussi tirés du corpus de Cynthia, une autre enfant canadienne enregistrée entre 1;11,22 et 2;05,10. Rappelons qu'il semble exister une grande variation individuelle dans la fréquence d'emploi des infinitifs racines chez les enfants francophones. Alors que Pierce (1992) en a compté 76% chez Nathalie avant 2 ans, Hamann et al. (1996:330) ont compté 10% d'infinitives racines dans le corpus d'Augustin entre 2;0 et 2;9; le corpus de Pauline étudié par Bassano (1998) compte seulement environ 15% d'énoncés non finis (infinitifs et participes réunis) entre 14 et 17 mois, cette proportion montant jusqu'à environ 32% entre 22 et 25 mois et diminuant par la suite. Dans le corpus de Mélanie, les infinitifs racines forment 9% des énoncés verbaux (385).

1.1. AUXILIAIRE NUL

1.1.1. Analyse

L'hypothèse de l'auxiliaire nul a été proposée par Boser et al. (1992) pour rendre compte d'infinitifs racines en allemand. Ces auteurs supposent que les phrases produites par les enfants ont la même structure que celles de la langue adulte, mais peuvent contenir un auxiliaire sans réalisation phonétique.² Le contenu sémantique de l'auxiliaire nul est donné par le discours.

Cette hypothèse rend compte du fait que, parallèlement aux énoncés à l'infinitif, dont le verbe est en position finale (5a), les enfants allemands produisent des énoncés comportant un auxiliaire sous C (5b); ils insèrent même parfois un auxiliaire sémantiquement vide en position V-2 (5c) :

- (5) a. Der ∅ eine hose anziehen.³
 il ∅ des pantalons enfiler
 ‘Il enfile des pantalons.’

² «In contexts containing a non-finite verb form and no overt tensed auxiliary, C⁰ is occupied at S-structure by a phonetically null auxiliary moved from its position in I⁰. This auxiliary contains the phi-features inserted in I⁰, including tense and agreement features, and is an empty pronominal category. The features of this empty pronominal category are recoverable under the general licensing conditions for null pronominals.»

(Boser et al. 1992:56)

³ La structure attribuée à cet énoncé est la suivante (Boser et al: 55)

[CP der_j [C ∅_{INFL}] [IP t_j [VP eine hose anziehen] [I[°] t_{INFL}]].

- b. *Ist* es gemacht.
 Est cela fait
 ‘C’est fait.’
- c. Suzanne *tat* den Schneeball werfen.
 Suzanne fit la balle de neige lancer
 ‘Suzanne a lancé la balle de neige.’

Boser et al. proposent que l'auxiliaire nul en C doit être rendu licite par accord spécifiqueur-tête avec un élément dont il partage les traits *phi* (un sujet, lexical ou nul). Cela expliquerait l'absence d'exemples du type de (5) dans les corpus enfantins.

- (6) *Im Bett *e* Bär schalfen.
 Dans le lit *e* ours dormir.

En (6), le SN en position topicalisée n'est pas coïncidé avec l'auxiliaire nul puisque ce n'est pas un sujet. En conséquence, l'auxiliaire nul n'est pas licite et la phrase est exclue.

1.1.2. Discussion

L'hypothèse d'un modal vide est considérée comme improbable par Wexler (1984:333-334) qui se base sur l'observation de Pierce (1989) selon laquelle les énoncés à l'infinitifs décrivent des activités en cours et qui ne voit ni pourquoi les modaux seraient omis, ni quelles preuves on aurait de cette omission. Varlokosta et al. (1996) ont aussi argumenté contre cette analyse à partir de données du grec.

L'hypothèse modale est toutefois appuyée par le fait que les énoncés à l'infinitif d'un enfant néerlandophone, Hein, étudiés par Haegeman (1996), semblent être essentiellement des emplois elliptiques en réponse à des questions (7a), ou des emplois modaux, en général

des jussifs (7b) mais aussi une demande de permission (7c). Haegeman n'a compté que six exemples d'infinitifs décrivant des situations en cours.

- (7)
- | | | |
|----|-------------------|-------------------------|
| a. | Wat doen [!] ze ? | ‘Que font-ils ?’ |
| | HEIN : Gras eten. | ‘gazon manger.’ |
| b. | Bea ook werken. | ‘Bea aussi travailler.’ |
| c. | &kg kijken ? | ‘(?) regarder ?’ |

Par contre, Schönenberger et al. (1995) montrent que l'hypothèse de l'auxiliaire nul prédit que l'on devrait trouver dans les langues germaniques des questions avec sujet interrogatif en SpecCP et verbe à l'infinitif (puisque'il y aurait alors possibilité d'accord entre l'auxiliaire nul en C et le sujet interrogatif), mais ces exemples ne sont pas attestés. Schönenberger et al. décrivent ensuite une petite expérience faite auprès d'enfants anglophones et néerlandophones au moyen de phrases stimulus comportant un verbe conjugué, un verbe à l'infinitif ou un verbe modal, par exemple, pour l'anglais:

- (8) I liked the one best in which:
- | | | |
|----|-----------------------------------|----------------------|
| a. | Grover sits on the couch. | (verbe conjugué) |
| b. | Grover is sitting on the couch. | (verbe conjugué) |
| c. | Grover wants to sit on the couch. | (verbe modal) |
| d. | Grover sit on the couch. | (verbe non conjugué) |

L'expérience, dont les résultats sont présentés au tableau 1, demandait à l'enfant de choisir entre deux images, l'une montrant un événement en cours, l'autre un événement non réalisé (un résultat de 50% correspond donc à un choix au hasard). Selon Schönenberger et al., les résultats montrent que les enfants tendent à interpréter les énoncés à l'infinitif comme

dénotant des activités en cours, et non comme des énoncés comportant un verbe modal.

Tableau 1 — Résultat de l'expérience de Schönenberger et al. (1995)

Pourcentage de choix de l'image représentant l'activité en cours.

	Verbe lexical conjugué	Verbe lexical infinitif	Verbe modal
Néerlandais (18 enfants 1;11 à 3;4)	91%	62%	43%
Anglais (8 enfants 2;8 à 3;5)	95%	95%	40%

Les résultats sont très clairs avec les enfants anglophones, mais beaucoup plus mitigés avec les enfants néerlandophones. Cela indique que le jugement des enfants est en grande partie influencé par la grammaire de la langue maternelle et suggère que statut des infinitifs racines pourrait varier d'une langue à l'autre. Les travaux sur le sujet ont d'ailleurs montré que la fréquence des infinitifs racines varie de façon importante selon les langues (admettant que cette variation correspond effectivement à des différences linguistiques et non à des différences individuelles): Guasti (1992, 1993/94) a compté moins de 5% d'infinitifs racines en italien; Krämer (1993) a compté 52% d'infinitifs racines dans le corpus néerlandais de Maarten vers 1;11; Platzack (1996) a compté en moyenne 76% d'énoncés à temps non conjugué chez deux enfants suédois jusqu'à 2 ans — 12 enregistrements — (ce pourcentage tombant à 22% — 3 enregistrements — après 2 ans). Vu l'âge assez avancé des enfants anglophones ayant participé à l'expérience de Schönenberger et al. (Wexler (1994) situe vers 2;6 la fin de la période des infinitifs racines), on peut raisonnablement supposer qu'ils jugent l'énoncé stimulus *I liked the one best in which Grover sit on the couch* agrammatical et probablement dû à une erreur d'omission du /-s/, d'où leur tendance à interpréter les infinitifs

racines comme des verbes conjugués.⁴ En néerlandais, où, comme en allemand et en français, la forme infinitive du verbe implique un ajout morphologique, l'interprétation du verbe infinitif est plus proche de l'interprétation modale que de l'interprétation du verbe conjugué (la réponse intermédiaire entre 91% et 43% serait 67%), surtout si l'on tient compte du fait que même lorsqu'un verbe modal est présent, les enfants ont une forte tendance à choisir l'image représentant l'activité en cours. L'hypothèse modale reste donc plausible pour des langues comme le néerlandais et, par extension, pour le français.

Les énoncés avec infinitif racine du corpus de Mélanie sont-ils susceptibles d'une interprétation avec auxiliaire nul ? Pierce (1992) mentionne que les énoncés à l'infinitif du corpus de Nathalie décrivent souvent une action en cours. Ce n'est pas ce qu'on observe dans le corpus de Mélanie. Dans la grande majorité des cas, les énoncés à l'infinitif sont motivés aspectuellement. Ils décrivent des actions prospectives ou répondent à une question requérant un verbe infinitif. Dans ce corpus, du moins, on ne peut pas dire que les infinitifs racines soient *facultatifs*. Bassano (1988), travaillant sur le corpus d'une autre enfant francophone, Pauline, enregistrée entre 14 et 29 mois, fait la même observation et propose que les énoncés avec infinitif employé seul sont des énoncés tronqués de l'auxiliaire ou du verbe modal. Il en est de même pour Ferdinand (1995, 1996), dont le travail est discuté à la section 1.5. Il faut noter que l'infinitif peut être produit pendant une action en cours, sans nécessairement décrire cette action. L'enfant qui dit «*Ouvrir*» en essayant d'ouvrir une boîte décrit probablement le but de son action (*je veux ouvrir la boîte; il faut ouvrir la boîte*) plutôt que l'action elle-même (*j'ouvre la boîte*). Si c'est le cas, le procès est présenté comme n'ayant pas encore eu lieu, et l'énoncé adulte comporte un infinitif précédé d'un verbe de type

⁴Chez les enfants anglophones, les infinitifs racines sont peut-être simplement dus à une maîtrise encore imparfaite des procédures de contrôle gérant l'ajustement morphologique du verbe à la troisième personne du singulier du présent.

aspectuel ou modal, ce qui est compatible avec l'hypothèse modale. Dans le corpus de Mélanie, presque tous les énoncés avec infinitif racine font référence à une situation non réalisée, sans qu'il soit toujours possible de décider, dans l'interprétation, entre l'impératif, l'affirmation du but d'une action, et l'énoncé d'une action que l'enfant veut suggérer de faire. Les différents cas de figure observés sont décrits sommairement ci-dessous.

Infinitifs légitimes:

— Réponse à une question comportant un verbe à l'infinitif. Les questions comportent le plus souvent des verbes aspectuels ou modaux : *vouloir, falloir, aller+inf.* et ont un aspect prospectif.

- (9) a. Ad. : On va faire quoi en attendant ? – Mél. : Regarder ça. (1;9;9—126)
 b. Ad. : Tu veux pas quoi ? – Mél. : Pas aller à l'eau. (1;9;23—403)

— Infinitifs utilisés comme impératifs. Rizzi (1993/94) suppose dans ce cas l'existence d'un opérateur illocutoire en C⁰. On peut aussi interpréter ces énoncés comme comportant un modal implicite: «(Veux-tu) me l'ouvrir ?»

- (10) a. Me l'ouvrir. Mélanie 1;9;9—239
 b. La manger. Mélanie 1;9;9—281

Infinitifs illégitimes:

— Description d'actions qui ne sont pas en cours. Mélanie décrit l'action qu'elle aimerait faire ou qu'elle aimerait qu'on fasse, sans qu'il s'agisse de véritables impératifs.

- (11) a. Laver. Mélanie 1;9;23— 262

- b Sauter dans l'eau. Mélanie 1;9;16—174
 c Manger encore. Mélanie 1;9;9— 286

— Énoncé du but d'une action.

- (12) a. Fermer. Mélanie 1;8;27—41
 b. Enlever. (5 ex.)

Lorsque Mélanie est en train d'agir, le contexte ne permet pas toujours de décider si l'enfant décrit le but de son action ou demande de l'aide (dans ce dernier cas, on pourrait interpréter l'infinitif comme un impératif); dans la majorité des cas, le verbe utilisé est un verbe ponctuel ou d'achèvement, ce qui appuie l'idée que l'infinitif ne sert pas à décrire l'action en cours, mais plutôt à décrire le résultat désiré.

— Infinitif à valeur progressive. Deux cas seulement, et le second est aussi compatible avec une interprétation non progressive : «Je veux enlever le papier», «J'essaie d'enlever le papier». Dans l'hypothèse de l'auxiliaire nul, ces exemples peuvent s'expliquer si l'on postule la présence de l'auxiliaire progressif *être en train de*.

- (13) a. Ad. : Qu'est-ce qu'il fait le bébé ? – Mél. : Manger. (1;9;9—49)
 b. Ad. : Qu'est-ce que tu fais là ? – Mél. : Enlever le papier. (1;9;16—164)

En résumé, les infinitifs racines produits par Mélanie décrivent le plus souvent des actions prospectives. Dans les emplois illégitimes, il est toujours possible de postuler la présence d'un auxiliaire nul dont le sens varierait selon le contexte : *va, veux, faut, être en train de...* L'hypothèse de l'auxiliaire ou du modal nul ne peut donc pas être rejetée,

d'autant plus que, dans les emplois légitimes, le cas où l'enfant répond à une question comportant un auxiliaire ou un modal est immédiatement compatible avec cette hypothèse.

L'hypothèse de l'auxiliaire nul peut aussi être testée en comparant les énoncés à l'infinitif produits par l'enfant et ceux comportant un verbe auxiliaire ou modal. Dans le corpus, les verbes construits avec l'infinitif sont *va, veux, faut, peux*. Des exemples sont donnés en (14). Une étude des exemples montre que, comme l'a observé Ferdinand (1996), les infinitifs racines et ceux produits avec verbe support sont soit les mêmes, soit du même type aspectuel : ce sont des verbes d'événement (*ouvrir, apporter, mettre, aider, manger, enlever, tomber, etc.*). Les verbes statifs ne sont attestés ni comme infinitifs racines («avoir un ballon») ni comme compléments de verbes support («veux avoir un ballon») (voir section 1.5.1).

- | | | |
|---------|-------------------------------|--------------------|
| (14) a. | On va ouvrir. | Mélanie 1;7;1—450 |
| b. | Veux donner à Diane. | Mélanie 1;9;23—472 |
| c. | Va aller chercher. | Mélanie 1;7;1—436 |
| d. | Faut mettre dedans. | Mélanie 1;7;1—221 |
| e. | Peux-tu le donner à pou pou ? | Mélanie 1;9;16—357 |

Bref, les faits ne permettent pas de rejeter l'hypothèse d'un auxiliaire ou d'un modal nul. Malgré tout, l'hypothèse de la présence d'un auxiliaire syntaxiquement et sémantiquement présent, mais phonologiquement nul soulève des questions difficiles. Cette hypothèse nous force à postuler une structure plus riche que celle que l'on peut observer, et les indices syntaxiques en faveur de ce niveau de structure supplémentaire sont très minces. Ensuite, il ne faudrait pas postuler un seul auxiliaire nul, mais plusieurs, signifiant *va, peux, dois, faut* etc. Il faudrait donc que le vocabulaire de l'enfant comporte une variété d'éléments nuls sémantiquement différents. Comment l'enfant a-t-il appris le sens de ces éléments ?

Pourquoi serait-il plus facile d'utiliser des mots sans réalisation phonologique plutôt que des items lexicaux épelés phonologiquement ?

1.2. L'HYPOTHÈSE DU TEMPS "FACULTATIF"

1.2.1. Analyse

Wexler (1994) explore plusieurs possibilités d'explication du fait que les enfants produisent des infinitifs racines dans des contextes où l'on s'attendrait à trouver des verbes conjugués. Puisqu'il a été montré par Pierce (1992) que les enfants francophones placent correctement le verbe par rapport à la négation (15), Wexler conclut que la période des infinitifs facultatifs a les caractéristiques listées en (16).

- (15) a. Pas manger la poupée. Nathalie 1;9;3 (Pierce 1992 :64)
 b. Marche pas. Daniel 1;8;3 (Pierce 1992 :65)

- (16) – L'enfant connaît la différence entre verbes conjugués et non conjugués;
 – il connaît l'existence de règles de mouvement de verbe;
 – il sait que lorsque le verbe est conjugué, il doit se déplacer sous I (I étant une abréviation de T + Agr);
 – il connaît le principe d'économie qui exclut le déplacement du verbe infinitif;
 – pourtant, il ne sait pas que les verbes infinitifs ne peuvent pas apparaître comme verbes principaux.

Les diverses hypothèses d'explication considérées par Wexler supposent que les enfants ne distinguent pas les deux valeurs sémantiques de T (c.-à-d. [+temps] et [-temps]). Ils ne connaissent pas encore le temps grammatical («tense») — ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils n'ont pas de compréhension du temps physique («time») (Wexler p.

338).

Dans une de ces hypothèses, la grammaire intériorisée par l'enfant comporte un noeud Temps facultatif («T is optional for the child» p. 335). Lorsque ce noeud est projeté, le verbe s'y déplace et il est conjugué; lorsqu'il n'y a pas de noeud Temps, on a un infinitif racine. Une autre hypothèse envisagée est que le noeud T est projeté, mais les valeurs [+temps] et [-temps] ne sont pas interprétées (distinguées sémantiquement) par l'enfant. Deux dérivations sont alors possibles : ou bien V monte à T, et on obtient un verbe conjugué (à gauche de *pas* lorsqu'il est présent); ou bien T descend sur V (une sorte d'*affix hopping*) et on obtient une forme non conjuguée. Les deux dérivations ont le même coût dérivationnel puisqu'elles impliquent un seul mouvement (la trace de T[-temps] n'est pas pertinente pour l'interprétation et peut s'effacer à LF)⁵.

1.2.2. Discussion

Les analyses proposées par Wexler sont basées sur la prémisse que l'infinitif alterne librement avec le présent. L'hypothèse de la sous-spécification du temps fait les prédictions en (17) (Wexler 1994:338).

- (17) a. Pendant la période des infinitifs facultatifs, l'enfant ne devrait pas utiliser le temps passé (ou futur).
- b. Pendant la période des infinitifs facultatifs, l'enfant utilisera autant les formes infinitives que fléchies pour décrire les événements passés.

⁵ Une troisième hypothèse d'explication explorée par Wexler est inspirée du programme minimaliste de Chomsky: Agr pourrait être facultativement fort ou faible. S'il est fort, le verbe doit s'y déplacer en syntaxe, s'il est faible, le déplacement peut attendre à LF. D'autres tentatives d'explication sont envisagées dans Poeppel et Wexler (1993) et Schütze & Wexler (1996).

Ces prédictions ne sont pas vérifiées chez Mélanie, qui produit deux énoncés à l'imparfait (18) et seize au futur proche (19), ainsi que plusieurs passés composés, dont certains, comme les exemples en (20), sont de véritables passés et sont difficilement interprétables comme dénotant des états résultants :

- | | | |
|---------|--|----------------------|
| (18) a. | N'avait deux. N'avait deux. ⁶ | Mélanie 1;7;1 — 137 |
| | b. Était brisé. | Mélanie 1;9;16 — 35 |
| (19) a. | Va aller chercher. | Mélanie 1;7;1 — 436 |
| | b. On va ouvrir. | Mélanie 1;7;1 — 450 |
| (20) a. | Je l'ai tout enlevé. | Mélanie 1;9;9 — 395 |
| | b. J'ai pas regardé parce que xxx. | Mélanie 1;9;16 — 417 |

Ces exemples constituent des contre-exemples clairs à (17a). Ils montrent que Mélanie a une connaissance du temps grammatical durant la période où elle utilise des infinitifs racines et nous forcent à rejeter une analyse où les infinitifs racines découlent d'une sous-spécification du temps.

De plus, Mélanie n'utilise jamais l'infinitif ou le présent pour décrire des événements passés, contrairement à ce qui est prédit dans (17b). Si l'on fait abstraction des deux verbes à l'imparfait, que l'on suppose être d'acquisition récente, on compte dans le corpus de Mélanie seulement trois formes différentes pour les verbes : la forme du présent/impératif, la forme du participe passé et celle de l'infinitif (le passé composé et le futur proche sont formés par la combinaison de deux de ces formes). Il est bien attesté que ces trois formes sont les premières à être utilisées par les enfants francophones (pour une étude récente, cf. Bassano

⁶ Un seul imparfait a été compté ici.

1998). La différence entre infinitif et participe passé étant nulle à l'oral pour les verbes du premier groupe (/tɔ̃be/ = tombé; tomber), on pourrait envisager que l'enfant ne distingue pas le participe passé et l'infinitif et qu'il n'a qu'une seule forme non conjuguée (infinitif/participe passé). Mais si l'on considère les verbes pour lesquels il y a une différence phonologique entre les deux formes, on remarque que l'enfant les utilise dans les contextes appropriés. Les infinitifs *ouvrir, finir, mettre* désignent des événements non terminés et les participes passés *parti, fini, pris, assis*, des événements terminés. Le verbe *finir* est utilisé aux deux formes (*fini* 1;8;09 vs *finir* 1;9;16), ce qui montre que l'enfant distingue l'infinitif et le participe passé malgré la faiblesse des indices morphologiques dans l'input⁷. Dans le corpus de Mélanie, il n'y a pas d'indice d'une alternance libre entre les formes. La forme du présent a soit une valeur impérative (sur laquelle je n'aurai rien de particulier à dire⁸), soit une valeur actuelle. L'infinitif a une valeur prospective. Le participe passé a une valeur perfective. Pour décrire des événements passés, on trouve des énoncés au participe passé (participe passé racine), au passé composé et à l'imparfait, jamais le présent ou l'infinitif. Les formes sont donc motivées aspectuellement et il faut rendre compte de l'absence d'optionnalité.

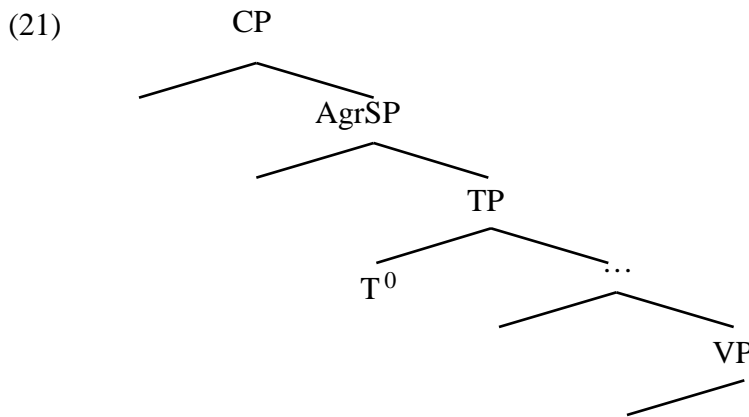
1.3. TRONCATION

1.3.1. Analyse

Rizzi (1993/94) part du postulat que la séquence des projections étendues du verbe telle qu'elle est spécifiée par la grammaire universelle est comme en (21).

⁷ Wexler (1994 :311) arrive à la même conclusion, pour les données étudiées par Pierce.

⁸ Ferdinand (1996:87) suppose que les impératifs ne sont pas marqués pour "présent" ou "passé".



Il suppose que les phrases comportent une variable temporelle dont la valeur doit être fixée. Cette variable temporelle serait sous T^0 . Dans les phrases à temps conjugué, la morphologie fléchie fixe la valeur de cette variable. Dans les infinitives, la variable temporelle est liée par le temps de la principale si l'infinitive est complément d'un verbe. S'il s'agit d'une infinitive indépendante légitime, comme celles illustrées en (2), on suppose qu'il y a un opérateur (WH ou illocutoire) en C^0 ou en [Spec,CP] liant de façon non-sélective la variable temporelle. Le problème avec les infinitifs racines produits par les enfants est qu'ils sont utilisés dans des propositions déclaratives pour lesquelles on ne postule pas d'opérateur nul. Il n'y a donc rien qui puisse identifier la variable temporelle. Rizzi (1993/94) propose qu'alors que la grammaire adulte comporte la contrainte CP = racine, la grammaire de l'enfant n'impose pas de contrainte sur la nature du noeud racine. Les enfants peuvent donc produire des structures tronquées à VP ou à toute projection intermédiaire entre VP et CP. Si le noeud racine est une projection du verbe inférieure à TP, les infinitifs racines sont permis puisqu'en l'absence de T^0 , il n'y a pas d'élément temporel vide à lier.

Selon Rizzi, cette hypothèse rend compte de cinq caractéristiques des constructions avec infinitifs racines :

- 1) l'absence d'infinitifs racines dans des propositions interrogatives avec mot QU initial

dans le langage enfantin, si l'on admet que le mot QU initial est sous SpecCP;

- 2) l'absence de sujets clitiques avec des infinitifs racines (Pierce 1989 :45), si les clitiques s'attachent à AgrS; pour expliquer la possibilité de sujets lexicaux avec les infinitifs racines, Rizzi suggère qu'ils sont probablement dans une position A' de topicalisation ou de dislocation;
- 3) l'absence d'infinitifs racines avec des auxiliaires (*avoir mangé*), si les auxiliaires sont intimement liés à T et impliquent la présence de T;
- 4) l'extrême rareté des infinitifs racines chez les enfants italiens, dans la mesure où AgrS est toujours fort dans cette langue et requiert la montée du verbe infinitif;
- 5) l'absence d'infinitifs racines niés dans les langues où Neg est au-dessus de T (comme ce serait le cas en français d'après Rizzi, qui suppose l'ordre Agr-Neg-T).

L'hypothèse de troncation permet d'associer le phénomène des infinitifs racines au facteur qui rendrait les sujets nuls licites dans le langage enfantin. Si AgrSP est le noeud racine, les sujets nuls sont permis puisqu'ils peuvent être identifiés discursivement.

1.3.2. Discussion

La proposition de Rizzi fait la prédiction suivante :

- (22) Durant la période des infinitifs racines, on ne devrait pas trouver d'énoncés à l'infinitif précédés d'un constituant QU, d'un sujet clitique, ou, dans les langues ayant Neg au-dessus de T, d'un élément de négation.

À l'appui de l'hypothèse de la troncation, Haegeman (1995), étudiant l'emploi des énoncés à l'infinitif chez un enfant néerlandophone du corpus CHILDES, Hein (2;4-3;1), observe qu'il n'y a aucune indication de l'existence des projections fonctionnelles CP, AgrSP

et TP. De même, Armon-Lotem (1996) montre qu'en hébreu, les premières formes verbales sont des infinitifs (sans morphème infinitif *le-*; 65% = 13), des impératifs (15% = 3) et des formes passées avec un sens perfectif pour les verbes inaccusatifs (20% = 4). Il n'y a aucune distinction de personne qui soit productive (les impératifs sont à la 2e p.s. et les perfectifs à la 3e p.s.). L'enfant semble donc commencer avec une racine verbale marquée pour le mode ou l'aspect, mais pas pour le temps. Pour rendre compte de ces faits, Armon-Lotem suggère que les enfants utilisent des arbres tronqués, commençant avec un VP ou un AspP et ajoutant graduellement des noeuds fonctionnels.

À l'encontre de l'hypothèse de la troncation, Schönenberger et al. (1995) montrent que cette hypothèse ne rend compte ni de l'existence d'infinitifs racines précédés de constituants QU en anglais ni de l'existence de sujets nuls dans les questions QU en anglais. Les exemples français en (23) présentent le même type de problème et on pourrait argumenter de même pour (24). Ces exemples constituent des contre-exemples clairs à l'hypothèse de la troncation, mais ils sont rares. Crisma (1992 : 119) n'a compté aucune question QU à l'infinitif dans quinze enregistrements du corpus de Philippe.

- | | | |
|---------|---|----------------------|
| (23) a. | Où tu rentrer ? ⁹ | Cynthia 2;3;18 — 115 |
| | b. Où manger hein ? On va ma... on va manger. | Cynthia 2;0;5 — 121 |
| (24) a. | Parce que fait dodo. | Mélanie 1;9;9 — 65 |
| | b. Parce que fait tomber. | Mélanie 1;9;16 — 93 |

Ferdinand (1996 : 166-167) fait aussi remarquer qu'on a une preuve d'une projection

⁹ Ici le verbe racine pourrait être au participe passé, mais cela ne règle pas le problème, dans la mesure où la possibilité de produire des énoncés avec participe passé racine devrait logiquement découler de la possibilité de ne pas projeter jusqu'à CP.

AgrS avec les infinitifs racines puisqu'on trouve des infinitifs racines avec sujet clitique dans les corpus de Nathalie, Grégoire, Philippe et Daniel. L'exemple (25) est cité par Ferdinand; (26) provient du corpus de Cynthia (voir aussi (23a)).

- | | | |
|------|--------------------------|---------------------|
| (25) | On en mettre beaucoup. | Philippe 2;6.13. |
| (26) | Je pas s'en aller maman. | Cynthia 2;5;10— 217 |

Les exemples sont rarisimes. Friedemann (1992) a compté 2 sujets clitiques avec infinitifs racines dans les corpus de Philippe et de Grégoire; Hamann et al. (1996) ont trouvé seulement 5 sujets clitiques avec un verbe infinitif (sur 278 sujets clitiques, soit 1.8%), et suggèrent que ces quelques exemples sont eux-mêmes douteux. L'absence de sujets clitiques avec des infinitifs racines n'est pas surprenant dans la mesure où ils sont très clairement liés à la flexion verbale au point d'être considérés par plusieurs comme de la morphologie verbale (cf. Miller et Sag 1995).

Contre l'hypothèse de la troncation, Ferdinand utilise aussi les exemples suivants, où les sujets préverbaux ou postverbaux des infinitifs racines sont analysés comme étant dans une position de dislocation ou de focalisation à l'extérieur du VP.

- | | | |
|---------|----------------------------------|-----------------|
| (27) a. | Moi plus aller dehors moi. | Daniel 1;11;1 |
| b. | Michel dormir là. | Philippe 2;2.3 |
| c. | Faire boum sur le gros le petit. | Philippe 2;1.26 |

Elle adopte l'hypothèse que pour se déplacer dans cette position, les sujets doivent nécessairement passer par AgrS pour en vérifier les traits N. Puisque AgrS domine T, si AgrS est présent, alors T doit l'être aussi. Ce dernier argument contre la troncation est purement théorique. Rizzi (1993/94), quant à lui, admet la possibilité d'une adjonction A'

sans qu'il y ait projection AgrSP.

En ce qui concerne la négation, Rizzi cite Friedemann (1992) qui a compté très peu d'infinitifs racines niés dans les corpus de Philippe et Grégoire et qui a proposé que ces cas exceptionnels sont des négations de constituant. Mais Ferdinand (1996:140) a montré que la négation est possible dans les énoncés avec infinitifs racines : Nathalie produit 21% de phrases négatives infinitives, ce qui se compare à 27% de phrases conjuguées niées; Daniel produit 10% d'infinitives racines négatives contre 12% de phrases conjuguées niées. Chez les enfants canadiens, on ne trouve qu'un infinitif racine nié dans le corpus de Mélanie, mais Cynthia en produit 29,8% (20/67). En conséquence, la prédiction relative aux infinitifs racines niés n'est pas vérifiée. Toutefois, elle ne vaut que si Neg est bien au-dessus de T en français. Si l'on suppose qu'en français T est au-dessus que Neg avec, éventuellement, une autre catégorie fonctionnelle sous Neg, comme AgrO ou AspP (recevant le participe passé) ou encore InfP (recevant le verbe infinitif), on prédit que les infinitifs racines pourront être niés.

En résumé, il existe des contre-exemples clairs à l'hypothèse de troncation, mais leur rareté pourrait amener à les considérer comme des phénomènes de performance. Les faits relatifs à la négation ne sont pas concluants.

1.4. SOUS-SPÉCIFICATION DU TRAIT NOMBRE

1.4.1. Analyse

Hoekstra et Hyams (1996a, 1996b, Hoekstra, Hyams et Becker 1996) adoptent une perspective très différente des précédentes. Ils proposent une analyse basée sur la sous-spécification du trait Nombre, exprimée dans les trois propositions suivantes :

- (28) a. La valeur d'une tête fonctionnelle n'est pas déterminée grammaticalement.
 b. La tête fonctionnelle Nombre est facultativement spécifiée dans la grammaire des

petits enfants.

- c. Quand le Nombre n'est pas spécifié, on trouve des infinitifs racines.

En morphosyntaxe trois catégories grammaticales peuvent être marquées sur le verbe : la Personne, le Nombre et le Temps. Hoekstra et Hyams suggèrent que les infinitifs racines sont produits seulement par les enfants apprenant des langues marquant *uniquement* le Nombre («show *only* an obligatory Number specification» 1996a:254). Ainsi les enfants italiens et japonais ne produiraient pas d'infinitifs racines parce que l'italien marque obligatoirement la Personne (en plus du Nombre) et que le japonais marque obligatoirement le Temps. Le Nombre, et seulement le Nombre (pas la Personne ou le Temps), peut être sous-spécifié.

Hoekstra et Hyams supposent qu'il existe un lien entre les infinitifs racine, l'omission du sujet et celle du déterminant 1) parce que ces phénomènes sont présents en même temps au cours du développement du langage; 2) parce que, dans chaque cas, l'expression obligatoire d'une tête fonctionnelle est suspendue et 3) parce que les trois têtes fonctionnelles impliquées (T, AGR, D) ont en commun le fait de constituer des points d'ancrage de la phrase au discours (le temps situe l'événement ou l'état par rapport au moment de la parole; les déterminants définis font référence à des référents de discours familiers; les pronoms sujets peuvent être déictiques). Hoekstra et Hyams parlent donc d'une étape de Spécificité Facultative.

Pour expliquer l'existence d'infinitifs racines en français, Hoekstra et Hyams font appel au phénomène «éviter le pluriel». Le français a un système mixte : il marque la Personne sur le verbe, mais (sauf exceptions) seulement au pluriel. Selon Hoekstra et Hyams, qui citent Grinstead (1994), les enfants ont un contrôle de l'accord sujet, mais n'utilisent pas le pluriel, ce qui suggère que le pluriel n'entre pas dans leur système grammatical et que le Nombre est sous-spécifié dans leur langue. L'enfant apprendrait une

langue sans distinction de Personne sur le verbe (et en fait sans distinction de Nombre).

En ce qui concerne l'interprétation des infinitifs racines, Hoekstra et Hyams reprennent l'idée que le temps d'une proposition racine à temps conjugué est fixé relativement au moment d'énonciation, lui-même représenté dans le système de C, par exemple au moyen d'un opérateur déictique. Il y a donc interdépendance entre C et T pour l'interprétation temporelle, interdépendance obtenue au moyen d'une chaîne de coïndexation qui regroupe C, T, et les catégories intermédiaires : Personne et Nombre (29). Dans les infinitifs racines, l'absence de spécification de Nombre rompt la chaîne de coïndexation. En conséquence, l'interprétation temporelle est obtenue discursivement, et non grammaticalement. L'interprétation par défaut est celle du moment de l'énonciation.

(29) OP_i C_i NUM_i [TP T_i [VP V]]

Ils proposent aussi que "D-drop", qui inclut l'omission du sujet et celle du déterminant, est l'analogue nominal des infinitifs racines, la *spécificité* étant le pendant nominal du temps conjugué. Entre D et N, on trouve des catégories fonctionnelles, dont la catégorie Nombre :

(30) OP_i D_i NUM_i [DP X_i [NP N]]

Lorsque Nombre n'est pas spécifié, la chaîne de coïndexation entre D et N est rompue, avec pour résultat l'absence de D et de marque du pluriel sur le nom. La référence nominale est alors interprétée discursivement. Ils étendent ceci aux pronoms, pour lesquels ils postulent l'ensemble des catégories fonctionnelles observées dans les groupes nominaux, avec, ici aussi, une sous-spécification de Nombre qui a pour résultat l'omission du pronom.

1.4.2. Discussion

L'hypothèse fait pour le français les deux prédictions suivantes pour la période des infinitifs racines :

- (31) a. Les enfants francophones ne devraient pas utiliser de verbes au pluriel.
 b. Ils ne devraient pas utiliser de formes verbales avec distinction de personne ou de temps (puisque l'analyse est basée sur l'hypothèse que les infinitifs racines se retrouvent dans les langues marquant obligatoirement le Nombre, et seulement le Nombre, pas la Personne ni le Temps).

En ce qui concerne (31b), on a vu que Mélanie utilise des verbes à l'imparfait, ce qui indique que sa grammaire comporte des oppositions morphologiques de temps. Le corpus de Mélanie contient aussi les exemples suivants, qui montrent que sa grammaire comporte des distinctions de nombre et de personne sur le verbe.

- | | | |
|---------|--------------------------------------|----------------------|
| (32) a. | Sont partis. | Mélanie 1;7;1 — 60 |
| b. | Sont parties. (2x) | Mélanie 1;7;1 — 515 |
| c. | Sont là. | Mélanie 1;9;23 — 339 |
| | (vs. Est parti. Mélanie 1;7;1 — 411) | |
| d. | J'ai pas regardé parce que xxx. | Mélanie 1;9;16 — 417 |
| | (vs. En a deux. Mél. 1;8;9 — 81) | |

Ces formes sont utilisées correctement et contrastent avec des formes non marquées. (On trouve aussi l'exemple *Allez* (Mélanie 1;9;23 — 462), qui contraste avec *s'en va* (Mélanie 1;9;9 — 144), mais cet exemple est peut-être une expression figée.) En conséquence, la prédiction (31b) n'est pas vérifiée. Les exemples (32a-c), qui constituent la totalité des

phrases avec sujet pluriel du corpus, invalident aussi (31a). Ils montrent que, bien que Mélanie utilise peu de verbes avec sujet pluriel, lorsqu'elle en utilise, elle le fait correctement. Le pluriel entre donc dans son système grammatical.

On sait aussi qu'en français les pronoms clitiques marquent obligatoirement la Personne, le Cas, le Nombre et dans certains cas le Genre. Certains considèrent les clitiques comme des D, d'autres comme des affixes flexionnels; dans l'un ou l'autre cas, l'analyse de Hoekstra et Hyams fait la prédiction suivante :

- (33) Durant la période des infinitifs racines, l'enfant n'établit pas de distinction de Personne dans les clitiques (de même que les infinitifs racines ne sont permis que tant que le verbe ne marque pas la Personne.)

Cette prédiction découle directement de l'hypothèse que les clitiques sont des affixes flexionnels. Dans l'hypothèse où les clitiques sont des D, on devra aussi supposer une absence de distinction de Personne, puisque, si le trait Personne est connu pour les déterminants, il faudrait expliquer comment il se fait que son acquisition est retardée sur le verbe. Or, Mélanie utilise des pronoms clitiques sujets (34) et objets (35) correspondant à plusieurs personnes, incluant le pronom objet pluriel *les*.

- | | | |
|---------|-----------------------------|----------------------|
| (34) a. | <i>Je</i> sais pas. | Mélanie 1;7;1 — 98 |
| b. | Viens- <i>tu</i> ? | Mélanie 1;9;16 — 392 |
| c. | <i>On</i> va l'ouvrir. | Mélanie 1;7;1 — 450 |
| d. | Ça soldat <i>il</i> pleure. | Mélanie 1;7;1 — 310 |
| e. | <i>C'</i> est dur. | Mélanie 1;8;9 — 121 |
| (35) a. | <i>Me</i> l'ouvrir. | Mélanie 1;9;9 — 239 |
| b. | Va <i>t'</i> aider. | Mélanie 1;9;3 — 93 |

c.	<i>La</i> manger.	Mélanie 1;9;9 — 281
d.	<i>Le</i> mettre dedans.	Mélanie 1;9;23 — 40
e.	Vas- <i>y</i> .	Mélanie 1;7;1 — 509
f.	Y <i>en</i> reste.	Mélanie 1;7;1 — 369
g.	On <i>les</i> enlève.	Mélanie 1;9;9 — 384

On en conclura que l'hypothèse d'une sous-spécification du Nombre n'est pas vérifiée dans le corpus de Mélanie.

1.5. L'ANALYSE DE FERDINAND

1.5.1. Analyse

Ferdinand (1995, 1996) propose une analyse très intéressante combinant certains aspects de plusieurs des précédentes. Son analyse se fonde sur une étude détaillée des énoncés des enfants francophones du corpus CHILDES (MacWhinney et Snow 1985, 1990) ainsi que des enfants Daniel et Nathalie enregistrés par Patsy Lightbown (1977).

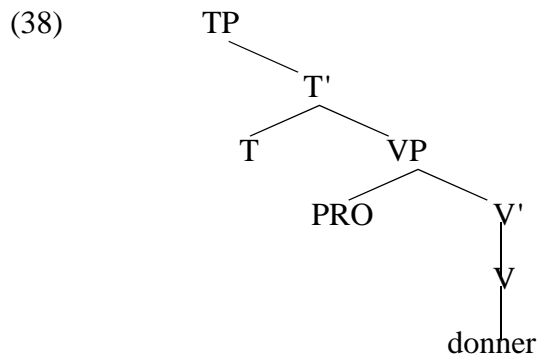
Elle identifie un premier stade d'apprentissage (qui se termine entre 1;8 et 1;11 chez les enfants étudiés) pendant lequel, à part des clitiques, rien ne précède le verbe fléchi : pas de sujet, pas non plus d'adverbes temporels ou autres, ni d'opérateur temporel vide ou de preuve de la présence d'une projection CP. Elle propose que la structure de la phrase enfantine comporte une seule projection fonctionnelle au-dessus de NegP et que cette projection ne comporte pas de spécificateur (on a donc une structure tronquée) (p. 87).

(36) [AgrSP [AgrS *verbes fléchis*] [NegP [Neg] [TP [T] [VP [V' [V *verbes non fléchis*]]]]]]

Dans les énoncés non conjugués, AgrSP n'est pas présent (p. 165) :

(37) Donner.

Nathalie 1;9;3



Durant cette période, les verbes non événementiels (décrivant une situation) sont à temps conjugué (au présent) tandis que les verbes événementiels (décrivant un changement dans une situation) sont à l'infinitif ou au participe passé (voir Figure 1). Ferdinand relie cela au fait que le temps est sous-spécifié du point de vue sémantique, bien que le trait syntaxique (et morphologique) [+temps] soit présent. Les verbes conjugués ont le trait [+temps], ce qui les force à se placer sous AgrS (à gauche de *pas*). Le trait [+temps] exprime le fait que la référence des verbes fléchis est ancrée à un axe temporel, mais, à cet âge, l'axe temporel n'a pas encore de structure temporelle : les notions de présent, passé et futur ne sont pas disponibles. Le verbe conjugué au présent ne doit pas être interprété comme faisant référence au moment présent en langage enfantin. Son interprétation est atemporelle ce qui explique pourquoi les verbes événementiels, qui décrivent des situations occupant un intervalle temporel, n'apparaissent jamais à temps conjugué.

Figure 1 — Étapes proposées par Ferdinand

	Étape 1		Étape 2	
	V[+temps]	V[-temps]	V[+temps]	V[-temps]
V. événementiel	-	+	+	+
V. statif	+	-	+	-

Dans une deuxième étape, l'interprétation du trait [+temps] est étendue : il peut avoir une interprétation atemporelle ou décrire une période relativement brève autour du moment présent. On voit alors apparaître des verbes événementiels au présent; les verbes statifs continuent à n'être utilisés qu'au présent.

Chez les enfants, seuls des verbes événementiels peuvent être compléments des auxiliaires et des modaux : des énoncés du type *il va être là, il a été là, il veut savoir cela* ne sont pas attestés. Ferdinand propose que les énoncés de l'enfant décrivent l'état du monde au moment de la parole, ce qui est lié au fait que l'axe temporel n'a pas de structure à cet âge. Les énoncés contenant les auxiliaires *a*, *est*, ou *va* ont un sens aspectuel. Ce n'est que plus tard qu'ils prendront une valeur temporelle. Les auxiliaires se comportent comme des opérateurs qui transforment des événements en états : état perfectif ou résultatif dans le cas de l'auxiliaire *avoir* (ou *être*), état d'«être dans un état menant à X» dans le cas de l'auxiliaire de futur proche *va*. C'est pour cette raison que les auxiliaires ne se construisent pas avec des verbes statifs à ce stade.

Ferdinand suppose aussi que les verbes modaux se construisent avec des compléments dont l'interprétation doit être événementielle, donc temporelle. La situation dénotée par un complément infinitif d'un verbe modal déontique n'a pas un sens statif : *Jean veut être heureux* est interprété comme signifiant qu'une action doit arriver pour que débute l'état *être heureux* (p. 108). Si pour les enfants les verbes d'état décrivent des situations atemporelles, donc n'ayant pas de moment initial, on comprend pourquoi on ne les trouve pas avec les verbes modaux.

Comme Boser et al, Ferdinand propose que les énoncés avec infinitifs racines ont un auxiliaire ou un modal syntaxiquement et sémantiquement présent, mais phonologiquement nul (p. 111), ce qui rend compte de leur interprétation et du fait que seuls les verbes événementiels apparaissent dans des énoncés racines non conjugués (qu'ils soient à l'infinitif

ou au participe passé). Ce serait le développement des compétences phonologiques qui mènerait à une éventuelle réalisation phonologique des auxiliaires ou modaux (p. 169). L'hypothèse d'un auxiliaire ou d'un modal nul est appuyée par le fait que seuls les verbes événementiels non conjugués apparaissent parfois précédés d'un «dummy filler», un phonème neutre occupant la position de l'auxiliaire : [ə tɔ̃be].

Ferdinand propose que la grammaire adulte se construit par couches plutôt que par remplacement d'une grammaire G_n par une grammaire G_{n+1} . Lorsque l'apprentissage d'une nouvelle règle ou la fixation d'un paramètre fait passer la grammaire G_n de l'enfant à un stade G_{n+1} , l'ancienne grammaire ne disparaît pas subitement. Pendant un certain temps les deux grammaires sont en concurrence. La nouvelle grammaire est normalement confirmée par les données linguistiques, tandis que l'ancienne ne reçoit pas de confirmation positive ou est carrément infirmée par les données. En conséquence G_n s'affaiblit graduellement par manque de données positives tandis que G_{n+1} se renforce avec chaque énoncé allant dans le sens de la nouvelle règle ou du nouveau paramètre.

1.5.2. Discussion

L'analyse de Ferdinand comporte deux aspects. Une partie de l'analyse est basée sur l'absence de structure de l'axe temporel, qui expliquerait les contraintes sur les types de verbes pouvant apparaître à l'infinitif. Une autre partie suppose que les énoncés avec infinitif racine sont des énoncés avec auxiliaire nul. Comme l'hypothèse de l'auxiliaire nul a déjà été discutée, on se limitera ici au premier aspect.

Ferdinand suppose qu'au stade 1, l'absence de structure de l'axe temporel a pour conséquence que les premiers énoncés au présent décrivent des états ayant une valeur atemporelle. Dans le corpus de Mélanie, les verbes au présent ne sont pas uniquement des verbes d'état. Certains décrivent des actions atéliques (39). En (40), le verbe au présent est un verbe télique. Mélanie n'est donc pas au stade 1 décrit par Ferdinand. On doit supposer

- b. Ad. : Qu'est-ce que tu lui dessines au bonhomme ?
Mél. : Je fais la tête. (1;9;16—228)
- (42) a. Ad. : Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? (=question sur la prochaine action) (...)
Mél. : On replace. (1;7;01—421)
Ad. : Tu veux qu'on les replace ?
- b. Ad. : Tu en donnes un à Monique ou je lui passe ?
Mél. : /a/ te le passe. (1;9;16—433)

Mélanie n'est pas non plus au stade 2 tel qu'il est décrit par Ferdinand puisque, comme nous l'avons vu à la section 1.2.2, elle utilise l'imparfait, le passé composé et le futur proche, temps qui requièrent que l'axe temporel soit structuré. En plus, Mélanie utilise quelques adverbes de temps :

- (43) a. Tantôt va le dire. Mélanie 1;7;1 — 533
b. Jusqu'à temps en a plus. Mélanie 1;9;9—291

Ferdinand suppose aussi que tant que l'axe temporel n'est pas structuré, l'enfant ne peut pas décrire une situation habituelle ou générique (qui demande de multiplier les événements). Or, Mélanie utilise des verbes d'action pour décrire des situations habituelles ou génériques :

- (44) a. Ad. : Où on met les coussins ?
Mél. : On les mets (à terre). (1;7;1—380)
- b. Ad. : Comment on fait pour enlever les costumes ?
Mél. : On les enlève. (1;9;9—384)
- c. (Mél. a de nouvelles dents de lait.)

Ad. : Qu'est-ce que tu manges avec tes dents ?

Mél. : Je mange des bonbons. (1;9;16— 262)

d. Ad. : Qu'est-ce que tu fais, toi, quand tes patates sont trop chaudes ?

Mél. : Souffle les patates. Je souffle. (1;9;23— 360)

Dans ces énoncés, le temps utilisé par l'enfant reprend celui de l'énoncé adulte qui a précédé et l'on pourrait vouloir argumenter que Mélanie copie le modèle adulte. Cependant, si l'on admet que l'enfant ne produit que ce que sa grammaire lui permet, et que les énoncés de l'enfant ne constituent clairement pas des répétitions des énoncés adultes, il faut reconnaître que Mélanie est en mesure de décrire des situations habituelles ou génériques.

Ainsi, Mélanie est à même de situer les événements sur un axe temporel structuré comportant les notions de passé, présent et futur; elle utilise le présent à valeur habituelle ou future, et elle l'utilise avec des verbes d'événement. S'il existe un stade atemporel, Mélanie l'a dépassé. Puisque Mélanie produit aussi des infinitifs racines, il est clair que la présence d'infinitifs racines ne découle pas de l'incapacité de l'enfant de se localiser dans le temps ou d'une sous-spécification du temps (grammatical ou sémantique). Mais Ferdinand associe les infinitifs racines à la présence d'un modal nul, hypothèse que les faits ne permettent pas de rejeter, comme on l'a vu.

1.6. RÉSUMÉ

En résumé, des cinq hypothèses d'analyse discutées, celle qui semble le mieux correspondre aux faits observés dans le corpus de Mélanie est celle de selon laquelle les infinitifs racines sont essentiellement des énoncés avec auxiliaire ou modal nul. L'hypothèse de la sous-spécification du temps est contredite par l'existence d'énoncés au passé ou au futur pendant la période des infinitifs racines. L'hypothèse de la sous-spécification du nombre se heurte aussi à une série de contre-exemples. Il existe aussi des contre-exemples à l'hypothèse

de troncation, mais leur nombre est trop petit pour constituer un argument très fort contre l'analyse.

Comme je l'ai noté plus haut, cependant, l'hypothèse de la présence d'un auxiliaire phonologiquement nul mais interprété sémantiquement implique que la grammaire de l'enfant comporte les équivalents nuls de *va*, *peux*, *dois*, *faut*, etc., c'est-à-dire une variété d'éléments nuls qui doivent être choisis selon leur contribution sémantique dans le contexte. Une telle hypothèse paraît improbable : comment l'enfant pourrait-il apprendre l'existence et le sens de ces éléments nuls ? Dans la suite de cet article, je propose un scénario d'acquisition qui évite de recourir à l'hypothèse d'un auxiliaire nul.

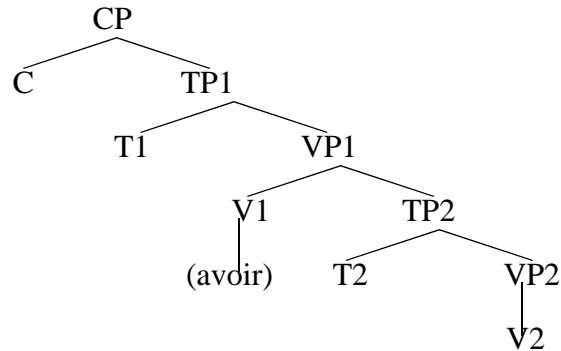
2. PROPOSITION ALTERNATIVE

Le scénario qui sera développé ici est fondé sur trois hypothèses qui peuvent être comprises dans l'esprit des analyses développées par Cowper (1991, 1993, 1994, 1995), Guéron (1993, 1996; Guéron et Hoekstra 1988), Stowell (1996), Giorgi & Pianesi (1997), Demirdache & Uribe-Etxebarria (1998). Ces chercheurs proposent essentiellement que les informations temporelles et aspectuelles sont encodées syntaxiquement et interprétées sur la base de leur position syntaxique. Cowper (1994), par exemple, propose que la structure d'une phrase à temps composé comporte deux noeuds T, comme en (45). On trouve sous T1 des informations indiquant l'antériorité ou la coïncidence avec le moment de référence principal de la proposition (T0), très souvent le moment d'énonciation (présent : $T1 = T0$ ¹⁰; passé : $T1 < T0$). Sous T2, on trouve les morphèmes aspectuels qui indiquent l'antériorité ou la coïncidence avec le temps immédiatement supérieur (le progressif anglais -ING a la valeur

¹⁰ Pour faciliter la compréhension, la notation utilisée ici est légèrement différente de celle utilisée dans Cowper (1994). Cowper utilise pour le présent: $S=$, pour le passé: $S>$, pour -ING: $=_$ et pour -EN: $>_$.

$T_i = T_{i-1}$; le perfectif -EN, la valeur $T_i < T_{i-1}$).

(45)



Chaque niveau temporel implique un calcul par rapport à un temps immédiatement supérieur. Dans une phrase avec un temps surcomposé, on aurait un troisième niveau T3, calculé par rapport à T2. Une phrase comme (46a) donnera donc lieu au calcul en (46b). Le temps passé de l'auxiliaire indique une relation d'antériorité par rapport au moment d'énonciation; le progressif -ING est un présent par rapport au temps de l'auxiliaire.

(46) a. The mice were eating the cheese.

b. $[\text{TP}_1 \text{ The mice were}_1 [\text{VP}_1 t_1 [\text{TP}_2 \text{ eating}_2 [\text{VP}_2 t_2 \text{ the cheese}]]]]$.

$T_1 < T_0$ $T_2 = T_1$

T_0 , T_1 et T_2 correspondent respectivement aux points S, R et E de Reichenbach (1947). La relation entre T_0 et T_1 correspond à la relation temporelle entre S et R; celle existant entre T_1 et T_2 , à la relation aspectuelle entre R et E. (Dans les temps surcomposés, le parallélisme avec Reichenbach s'estompe).

Dans un arbre comme (45), les noeuds T_1 et T_2 ne sont pas distingués formellement, bien que T_1 domine des informations temporelles proprement dites et T_2 , des informations aspectuelles. Puisque les verbes dans ces positions ont des propriétés morphologiques,

interprétatives et formelles distinctes, il sera utile de les distinguer, ce que je ferai en accolant une étiquette aux divers noeuds de type T. La position T1 sera étiquetée T_{tps} puisqu'elle reçoit les verbes fléchis pour le temps. T2 sera étiqueté T_{asp} et pourrait correspondre au AspP de Travis (1994). J'appellerai T_{inf} le noeud temporel recevant les infinitifs.

La première hypothèse que j'adopterai correspond à celle faite par la majorité des chercheurs depuis au moins Weist (1986) :

(47) H1. Au début de l'acquisition, T_{tps} ne domine que la valeur [+présent].

Cette hypothèse exprime l'idée que les premiers énoncés des enfants ne comportent pas de marque morphologique du passé ou du futur (bien qu'ils peuvent avoir des marques aspectuelles). Elle reprend donc, mais d'une façon différente, l'idée d'une sous-spécification du temps grammatical explorée par Wexler (1994) et Ferdinand (1996)¹¹. Alors que Wexler suppose une absence de distinction entre les valeurs [+temps] et [-temps], et que Ferdinand parle d'une absence de structuration cognitive de l'axe temporel, H1 implique que l'enfant distingue les valeurs [+temps] et [-temps] et ne dit rien sur la représentation cognitive du temps. D'après H1, T_{tps} est sous-spécifié dans les valeurs que peut prendre [+temps]. Chez l'adulte [+temps] accepte les valeurs [présent], [passé], [futur], chez l'enfant en début d'apprentissage, une seule de ces valeurs est disponible, la valeur non marquée. Dans le système de Reichenbach (1947), on peut dire que le moment de référence R de la proposition est fixé au moment d'énonciation S (Labelle 1994, Weist et al. 1991).

La deuxième hypothèse que je propose est basée sur l'idée que le système de traitement de l'enfant en début d'apprentissage est limité dans ses capacités

¹¹ Cette hypothèse se distingue de celle de Phillips (1996) qui suppose que les traits flexionnels se trouvent sous T mais ne sont pas fusionnés avec le verbe infinitif demeuré sous V et ne sont pas épelés.

computationnelles. Le passé composé et le futur proche impliquent la présence de deux noeuds $T : T_{tps}$ et T_{asp} pour le passé composé; T_{tps} et T_{inf} pour le futur proche. Ces temps requièrent un double calcul temporel du type de celui illustré en (46b). H2 suppose que les capacités computationnelles limitées de l'enfant en début d'apprentissage ne lui permettent pas d'effectuer ce calcul.¹²

(48) H2. Au début de l'acquisition, un seul noeud de type T est projeté.

H2 peut être vue comme reflétant une contrainte du type “Interpréter T par rapport au moment d'énonciation”; toute projection d'un deuxième noeud T viole cette contrainte puisque seul le noeud T le plus haut est interprété par rapport à S. Dans l'esprit de l'analyse présentée ici, l'exclusion d'une séquence [... T_{tsp} T_{asp} ...] n'est pas due à une contrainte sur le nombre de projections fonctionnelles, mais plutôt à une contrainte sur la composition des informations temporelles.

Les infinitifs racines observés dès les premiers énoncés enfantins seraient le produit de H1 et H2. H1 empêche l'enfant d'utiliser un verbe fléchi au passé ou au futur pour décrire des événements non présents ; H2 l'empêche d'utiliser des temps composés puisqu'il est limité à un seul noeud de type T. Dans ce scénario, la seule possibilité linguistique d'exprimer des événements non contemporains du moment de la parole consiste à utiliser des formes aspectuelles, le participe passé et l'infinitif. Cette hypothèse rend compte également de l'absence d'infinitifs racines avec auxiliaire.

Ces propositions sont basées sur l'hypothèse de la continuité des principes

¹² La complexité ici est vue, non pas comme une difficulté de nature structurale, mais comme une difficulté à calculer le moment d'un événement lorsque ce moment doit être interprété par rapport à un autre moment, lui-même calculé par rapport au moment d'énonciation.

linguistiques: les catégories fonctionnelles requises pour l'expression du temps sont disponibles dès le départ. Je suppose que le système computationnel ne projette que les catégories requises pour des raisons interprétatives ou pour vérifier la morphologie aspectuelle ou temporelle du verbe. Si le verbe racine est au participe passé, T_{asp} est projeté, mais T_{tps} ne l'est pas. Mais, crucialement, T_{tps} peut être projeté sans que T_{asp} le soit. Il y a donc omission d'une ou plusieurs projections fonctionnelles, mais cela ne signifie pas qu'il y a nécessairement troncation à partir du niveau T_{inf} ou T_{asp} . Si la décision d'ajouter un noeud est motivée par des raisons interprétatives ou morphologiques, il n'y a pas de raison de penser que la projection d'une catégorie supérieure à T_{tps} , comme C_{+WH} , serait bloquée par l'absence de T_{tps} . Dans la mesure où le système computationnel peut ajouter des catégories au-dessus d'un T_{inf} , on pourra expliquer les exemples posant problème à l'hypothèse de la troncation et attribuer à la question en (49a) la structure (49b)¹³ :

- (49) a. Où manger hein ? Cynthia 2;0;5 — 121
 b. [C'' Où_i [T_{inf}'' manger]]
 $T_i < T_{i+1}$

Lorsque T_{tps} est absent, l'interprétation temporelle de l'énoncé est discursive. Les infinitifs racines sont interprétés comme prospectifs par rapport au moment de la parole.

- (50) [T_{inf}'' Sauter dans l'eau]
 $T_{i-1} < T_i$ (où T_i correspond au moment de l'événement E)

¹³ Plunkett (1991) suggère plutôt que l'enfant pourrait projeter seulement le minimum de structure lui permettant de représenter l'énoncé. Le mot *où* en (50a) serait déplacé dans le spécificateur de la projection fonctionnelle contenant *manger* plutôt que d'être dans une projection de C.

et T_{i-1} correspond par défaut au temps du discours)

Les participes passés racines (*Parti Mél.* 1;8,9 — 16) sont interprétés comme perfectifs ou résultatifs par rapport au moment de la parole ($T_i < T_{i-1}$). Je suppose que la valeur aspectuelle du participe passé et de l'infinitif est apprise par l'observation de leur contexte d'apparition dans la langue. Chez les enfants francophones, le participe passé a une valeur perfective ou résultative (il s'agit de passifs courts ou d'états résultants) (Meisel 1985), valeur qui se retrouve dans la langue adulte, et l'infinitif, une valeur prospective, ou du moins non terminative, valeur qui décrit aussi l'infinitif dans la langue adulte (voir Curat 1991:83-93).

Ferdinand a remarqué que les verbes statifs ne sont jamais au participe passé ou à l'infinitif; ces formes sont initialement réservées aux verbes d'événement. La distribution des formes dans l'input pourrait prédire cette distribution. Shirai et Andersen (1995) montrent que la distribution des marques de temps et d'aspect en fonction des catégories aspectuelles des verbes chez les enfants anglophones reflète leur distribution dans la langue adulte (voir également Clark 1996). Une autre possibilité d'explication de l'absence de verbes statifs au participe passé ou à l'infinitif est exprimée dans H3 ci-dessous, qui suppose que les capacités d'inférence de l'enfant sont limitées de sorte que les verbes d'état ne peuvent être utilisés que dans des contextes où ils sont interprétés de façon purement stative.

- (51) H3. Au début de l'acquisition, l'enfant n'est pas à même d'inférer, à partir d'un verbe d'état, l'événement définissant le début de l'état (le passage de *non-P* à *P*) ou celui définissant la fin de l'état (le passage de *P* à *non-P*).

H3 est une variante de la suggestion de Ferdinand (1996:106) que les enfants ne modifient pas le sens des verbes statifs pour leur accorder une lecture événementielle. Elle explique l'absence de verbes statifs au participe passé par le fait que l'interprétation

résultative requiert d'inférer l'événement définissant la fin de l'état; et l'absence de verbes statifs à l'infinitif par le fait que l'interprétation prospective requiert d'inférer l'événement définissant le début de l'état. L'enfant n'envisage un verbe d'état que comme dénotant une situation statique en cours. Il faut aussi tenir compte du fait que les énoncés statifs produits par l'enfant décrivent pour la plupart des propriétés individuelles des objets. Il s'agit par exemple de dénominations (*C'est (un) X*) ou de descriptions (*C'est beau*). Si aucune variable d'événement n'est associée à de tels énoncés (cf. Kratzer 1995), il est naturel qu'ils ne soient pas attestés avec des formes linguistiques qui imposent une interprétation temporelle, donc une variable événementielle.

Il faut maintenant rendre compte de l'évolution. Les hypothèses H1 et H2 rendent compte d'un état de langue où l'enfant produit trois formes verbales: le présent (/impératif), l'infinitif et le participe passé que nous supposons être le premier système des temps utilisé par l'enfant francophone¹⁴. Nous savons que Mélanie produit quelques imparfaits, qui montrent que la contrainte $T_{tps} = [+présent]$ n'est plus en vigueur chez elle (dans l'analyse de Guéron, l'imparfait serait associé aux valeurs [+passé, -perf.]). De plus, Mélanie produit des futurs proches, des passés composés à valeur passée et des verbes modaux suivis d'un infinitif. Cela montre que sa grammaire lui permet de projeter deux noeuds de type T, et de calculer le temps du participe passé ou de l'infinitif par rapport au temps d'un verbe principal (auxiliaire ou modal) à condition que celui-ci soit au présent, c'est-à-dire d'effectuer un calcul du type de celui en (46b). Pourtant, Mélanie produit également des infinitifs racines. Dans le cadre des hypothèses envisagées, cela revient à expliquer la variation. Ici, plusieurs avenues sont envisageables. Ferdinand recourt à l'hypothèse de la survivance de G_n au stade G_{n+1} , une hypothèse basée sur la compétence et la force relative des deux grammaires en

¹⁴ On pourrait envisager un système encore plus primitif où le présent-impératif alterne avec le non-présent (infinitif-participe), mais pour le moment, nous n'avons pas de preuve de l'existence d'un tel système.

concurrence. Dans le cadre de la théorie de l'optimalité, Legendre et al. (1998) proposent que les contraintes de fidélité (comme PARSETENSE) ne sont pas fixées par rapport aux contraintes structurales (comme *T excluant la projection de la catégorie fonctionnelle T), ce qui permet la variation: avec PARSETENSE >> *T, on obtient des énoncés conjugués; avec *T >> PARSETENSE, on obtient des énoncés non conjugués. Alternativement, si l'on admet que l'apparition des passés composés et des futurs proches est rendue possible par l'augmentation des capacités computationnelles de l'enfant, on peut concevoir que cette augmentation se fait graduellement et que les capacités computationnelles de l'enfant restent pendant un certain temps très limitées. La survivance des infinitifs racines pourrait s'expliquer par le caractère limité de ces capacités, d'où l'hypothèse suivante :

- (52) H4. Lorsque ses capacités computationnelles sont surchargées, l'enfant n'est pas à même d'effectuer l'opération linguistique complexe (pour lui) requise par le calcul des temps dans l'énoncé.

Cette quatrième hypothèse est fondée sur une théorie de l'apprentissage qui suppose que les procédures nouvellement acquises requièrent des ressources attentionnelles importantes; les capacités de la mémoire de travail étant limitées, la charge cognitive requise peut dans certains cas être supérieure aux ressources disponibles. Les ressources attentionnelles requises pour effectuer une procédure diminuent avec la pratique et la familiarité, c'est-à-dire avec l'établissement d'un chemin mental automatisé. Selon ce scénario, la persistance d'infinitifs racines viendrait du fait que, bien que la grammaire de l'enfant lui permette de construire des énoncés comportant deux noeuds de type T, requérant deux calculs temporels, cette habileté n'est pas encore intégrée comme une procédure automatique et requiert donc des ressources attentionnelles importantes. Dès que l'attention de l'enfant est accaparée par d'autres préoccupations, il y a surcharge de sa mémoire de travail et l'enfant n'est plus à même de

procéder au calcul requis. Cette hypothèse laisse ouverte la possibilité que dans certains cas, l'enfant produise un infinitif racine parce qu'elle ne connaît pas encore de façon alternative d'exprimer son idée (par exemple, elle pourrait ne pas connaître le verbe principal approprié). Ces derniers exemples seraient alors dûs à des lacunes dans les connaissances lexicales.

Les hypothèses proposées se distinguent de celle de l'auxiliaire nul, qui suppose que le système computationnel de l'enfant construit la même structure que celle observée chez l'adulte, la différence entre les deux grammaires tenant à l'existence, dans le lexique de l'enfant, d'auxiliaires sans réalisation phonétique (mais interprétés sémantiquement). Dans l'hypothèse de l'auxiliaire nul, le système computationnel de l'enfant est aussi puissant que celui de l'adulte et il manipule des catégories vides; la lacune de l'enfant se situe au niveau phonologique. Dans l'hypothèse actuelle, les lacunes observées chez l'enfant sont dues aux limites de son système computationnel.

3. CONCLUSION

Dans cet article, j'ai discuté cinq hypothèses d'explication des infinitifs racines et je les ai opposées aux faits d'acquisition observés dans le corpus d'une enfant montréalaise de 1;7;01 à 1;9;23. L'hypothèse de la troncation ne rend pas compte de l'existence d'infinitifs racines avec mot QU initial ou précédés d'un sujet clitique. L'hypothèse de la sous-spécification du temps ne rend pas compte de l'existence de verbes au passé ou au futur contemporains à la période des infinitifs racines. L'hypothèse de la sous-spécification du nombre ne rend pas compte de l'existence de verbes fléchis pour le temps ou le nombre, ni de la présence de clitiques de diverses personnes. L'hypothèse de l'auxiliaire nul est la plus conforme aux données, mais elle a le défaut de nous forcer à supposer que la grammaire de l'enfant comporte un inventaire des catégories nulles interprétées comme des auxiliaires passés, futurs, ou comme des modaux de possibilité, de nécessité, etc.

Dans la dernière partie de l'article, j'ai proposé un ensemble d'hypothèses qui pourrait rendre compte des faits sans devoir recourir à l'hypothèse d'un auxiliaire nul. Au début de l'acquisition, la forme conjuguée n'a que la valeur [+présent] et les formes du participe passé et de l'infinitif ont une valeur aspectuelle, perfective dans le premier cas et prospective dans le second. L'enfant ne projette qu'une catégorie fonctionnelle de type T; le temps et l'aspect compétitionnent pour cette position. La combinaison de ces deux hypothèses fait en sorte que l'enfant ne peut exprimer les situations non actuelles qu'au moyen des formes aspectuelles prospectives ou perfectives, réalisées au moyen d'infinitifs ou de participes passés racines. Enfin, j'ai fait l'hypothèse que l'enfant ne fait pas d'opération de coercion aspectuelle qui lui permettrait d'utiliser des prédicats statifs dans des contextes requérant d'inférer l'événement marquant le début de l'état ou celui marquant la fin de l'état.

Pour rendre compte de la période pendant laquelle l'enfant utilise des verbes conjugués à l'imparfait ou à temps composé tout en continuant à utiliser des infinitifs racines, j'ai proposé de faire appel à l'hypothèse que tant qu'une nouvelle habileté n'est pas devenue une procédure automatisée, elle requiert des ressources attentionnelles qui, dans certains cas, ne sont tout simplement pas disponibles chez l'apprenant.

Le scénario que j'ai proposé, tout en se basant sur des hypothèses linguistiques universelles, a l'avantage de laisser place à une certaine variation entre les langues en ce qui concerne la possibilité de construire des énoncés avec infinitif racine, ainsi que les contextes dans lesquels de tels énoncés sont observés. L'absence d'infinitifs racines dans les langues où le phénomène n'est pas observé devrait découler des propriétés de ces langues. L'analyse proposée ici ne tente pas d'établir un rapprochement entre les infinitifs racines et d'autres aspects de la grammaire de l'enfant comme l'omission du sujet. Cela me paraît juste dans la mesure où la période se situant entre un an et deux ans est une période de développement simultané de tous les aspects de la compétence grammaticale; il est très possible que la coïncidence apparente de l'omission du sujet et des infinitifs racines est liée à la maturation

générale du système grammatical plutôt qu'à un facteur linguistique commun aux deux phénomènes. Cependant, il ne serait pas inattendu qu'il existe un lien entre l'omission du sujet et les infinitifs racines dans l'acquisition du français, puisque lorsque l'enfant ne projette pas de noeud T_{ips} , il n'a pas de position pour le sujet nominal dans SpecTP. Les faits du français sont toutefois compliqués par le fait que les sujets nominaux non disloqués sont pratiquement absents du langage des enfants francophones.¹⁵

4. RÉFÉRENCES

- Armon-Lotem, Sharon (1996) What Hebrew early verbs teach us about root infinitives. In Charlotte Koster et Frank Wijnen (eds.) *Proceedings of the Groningen Assembly on Language Acquisition (GALA) 1995*, p. 77-86.
- Bassano, Dominique (1998) Sémantique et syntaxe dans l'acquisition des classes de mots: l'exemple des noms et des verbes en français. In Martinot, Claire, *L'acquisition du français langue maternelle. Langue Française* 118 (mai 1998), 26-48.
- Boser, K., Barbara Lust, L. Santelmann & J. Whitman (1992) The syntax of CP and V-2 in early child German. The strong continuity hypothesis. *Proceedings of the Northeast Linguistic Society (NELS) 22*, 51-65. Graduate Linguistic Student Publications, Linguistics Department, University of Massachusetts, Amherst, MA.
- Clark, Eve V. (1996) Early verbs, event-types, and inflections. In C.E. Johnson & J.H.V. Gilbert (eds.) *Children's language*, vol. 9, 61-73. Mahwah, NJ: Erlbaum.

¹⁵ L'étude de Labelle et Valois (1996) sur le corpus de Philippe relève seulement 21 sujets préverbaux non disloqués sur un total de 818 énoncés verbaux (2,5%), et 31 sur 666 chez Grégoire (4.6%); ces chercheurs argumentent que les sujets post-verbaux observés chez les enfants sont disloqués. Dans ces deux corpus, il n'y a aucune indication d'une augmentation du nombre de sujets nominaux préverbaux non disloqués. (Voir Rasetti 1996).

- Cowper, Elizabeth A. (1991) A compositional analysis of English Tense. Tom Wilson (ed.), *Actes du Congrès annuel de l'association canadienne de linguistique 1991*, Toronto Working Papers in Linguistics, Department of Linguistics, University of Toronto, p. 53-64.
- Cowper, Elizabeth A. (1993) Syntactic Morphology : A third option. Bernstein, Michael (ed.), *Proceedings of the Ninth Eastern States Conference on Linguistics*, Cornell University, Ithaca p. 22-31.
- Cowper, Elizabeth A. (1994) Intervals and schedules : The English progressive. Päivi Koskinen (ed.), *Actes du Congrès annuel de l'association canadienne de linguistique 1994*, Toronto Working Papers in Linguistics, Department of Linguistics, University of Toronto, p. 107-117.
- Cowper, Elizabeth A. (1995) English participle constructions. *Revue Canadienne de Linguistique*, 40(1), 1-38.
- Crisma, Paula (1992) On the acquisition of Wh-Questions in French, *Geneva Generative Papers* 0.1-2, 115-122.
- Curat, Hervé (1991) *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*. Droz, Genève-Paris.
- Demirdache, Hamida et Myriam Uribe-Etxebarria (1998) The syntax of temporal relations: a uniform approach to Tense and Aspect. In Emily Curtis, James Lyle et Gabriel Webster (eds.) *Proceedings of the sixteenth west coast conference of formal linguistics (WCCFL 16, 1997)*, 145-159. Stanford, CA: Center for the study of language and information.
- Ferdinand, Astrid (1995) Semantic verb types and the acquisition of verb movement in French. Janet M. Fuller, Ho Han & David. Parkinson (eds.) *Proceedings of ESCOL '94*, 128-139. Ithaca : Cornell University, Department of Modern Languages and Linguistics.
- Ferdinand, Astrid (1996) *The development of functional categories : The acquisition of*

- the subject in French*. Holland Institute of Generative Linguistics, ICG Printing, Dordrecht.
- Friedemann, Marc-Ariel (1993/94) The underlying position of external arguments in French: A study in adult and child grammar. *Language Acquisition* 3(3), 209-255.
- Giorgi, Alessandra & Fabio Pianesi (1997) *Tense and aspect*. New York: Oxford University Press.
- Guasti, M.T. (1992) Verb syntax in Italian child grammar, *Geneva Generative Papers* 1-2, 145-162.
- Guasti, M.T. (1993/94) Verb syntax in Italian child grammar: Finite and nonfinite verbs. *Language acquisition* 3,1-40.
- Grinstead, J. (1994) Consequences of the maturation of number morphology in Spanish and Catalan, MA Thesis, UCLA.
- Guéron, Jacqueline (1993) Sur la syntaxe du temps. *Langue française* 100 : 102-123.
- Guéron, Jacqueline (1996) Cohérence et économie dans la grammaire du temps : remarques sur la variation des structures temporelles. Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck et Carl Vetters (eds.) *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*. Rodopi, Amsterdam. 59-77.
- Guéron, Jacqueline et Teun Hoekstra (1988) Les chaînes-T et les verbes auxiliaires, *Lexique* 7, 61-85.
- Haegeman, Liliane (1995) Root infinitives, tense and truncated structure. *Language Acquisition* 4, 205-255.
- Hamann, Cornelia, Luigi Rizzi & Uli H. Frauenfelder (1996) On the acquisition of subject and object clitics in French. In Clahsen, Harald (ed.) *Generative perspectives on language acquisition*. Amsterdam: John Benjamins. 309-334.
- Hoekstra, Teun & Nina Hyams (1996a) Missing heads in child language. *Proceedings of the Groningen Assembly on Language Acquisition (GALA)*, éd. par Charlotte Koster

- et Frank Wijnen, Center for Language and Cognition Groningen : Groningen, Hollande.
- Hoekstra, Teun & Nina Hyams (1996b) The syntax and interpretation of dropped categories in child language : A unified account. *Proceedings of the Fourteenth West Coast Conference on Formal Linguistics*, 1995, 123-136.
- Hoekstra, Teun, Nina Hyams and Misha Becker (1996) The underspecification of Number and the licensing of root infinitives. *Conférence présentée au 21st annual Boston University Conference on Language Development*, 2 nov. 1996.
- Krämer, I. (1993) The licensing of subjects in early child language. *MIT Working Papers in Linguistics* 19, 197-212.
- Kratzer, Angelika (1995) Stage-level and individual-level predicates. Gregory N. Carlson et Francis Jeffry Pelletier (eds.) *The generic book*. The University of Chicago Press, Chicago, 125-175.
- Labelle, Marie (1994) Acquisition de la valeur des temps du passé par les enfants francophones. *Revue québécoise de linguistique* 23(1), 99-121.
- Labelle, Marie et Daniel Valois (1996) The status of post-verbal subjects in French child language. *Probus* 8, 53-80.
- Legendre, Geraldine, Anne Vainikka, Marina Todorova et Paul Hagstrom (1998) Optional finiteness in early child grammars. Workshop on Optimality Theory, Stanford University, décembre 1998.
- Lightbown, Patsy (1977) *Consistency and variation in the acquisition of French*. Thèse de doctorat, Columbia University.
- MacWhinney, Brian et Catherine Snow (1985) The child language data exchange system: an update. *Journal of child language* 12, 271-296.
- MacWhinney, Brian et Catherine Snow (1990) The child language data exchange system. *Journal of child language* 17, 457-472.
- Meisel, Jürgen (1985) Les phases initiales du développement de notions temporelles,

- aspectuelles et de modes d'action. Étude basée sur le langage d'enfants bilingues français-allemand. *Lingua* 66, 321-374.
- Miller, Philip H. et Sag, Ivan A. (1995) Une analyse lexicaliste des affixes pronominaux en français. *Revue québécoise de linguistique* 24, 1, 135-171.
- Phillips, Colin (1996) Root infinitives are finite. In Andy Stringfellow, Dalia Cahana-Amitay, Elizabeth Hughes & Andrea Zukowski (éds.) *Proceedings of the 20th annual Boston University Conference on Language Development*, vol. 2, 588-599.
- Pierce, Amy E. (1992) *Language acquisition and syntactic theory : A comparative analysis of French and English child grammars*. Dordrecht : Kluwer.
- Platzack, Christer (1996) The initial hypothesis of syntax: A minimalist perspective on language acquisition and attrition. In Clahsen, Harald (ed.) *Generative perspectives on language acquisition*. Amsterdam: John Benjamins. 369-414.
- Plunkett, Bernadette (1991) Inversion and early WH questions. In Thomas L. Maxfield & Bernadette Plunkett (eds.) *UMOP Special Edition: Papers in the acquisition of WH. Proceedings of the University of Massachusetts Roundtable, May 1990*. GLSA Publications, Department of linguistics, University of Massachusetts, Amherst, 125-153.
- Poeppl, D. et Ken Wexler (1993) The full competence hypothesis of clause structure in early German. *Language* 69: 1-33.
- Rasetti, Lucienne (1996) Null subjects and root infinitives in the child grammar of French. *GenGenP* 4(2), 120-132.
- Reichenbach, H. (1947) *Elements of symbolic logic*. Berkeley, University of California press.
- Rizzi, Luigi (1993/94) Some notes on linguistic theory and language development : the case of root infinitives. *Language Acquisition* 3(4) : 371-393.
- Sano, Tetsuya et Nina Hyams (1994) Agreement, finiteness, and the development of null

- arguments. *Proceedings of NELS 24*, 543-558.
- Sano, Tetsuya (1996) Maturation in inflectional morphology. *Conférence présentée au 21st annual Boston University Conference on Language Development*, 2 nov. 1996.
- Schütze, Carson T. & Kenneth Wexler (1996) Subject Case licensing and English root infinitives. In Andy Stringfellow, Dalia Cahana-Amitay, Elizabeth Hughes & Andrea Zukowski (éds.) *Proceedings of the 20th annual Boston University Conference on Language Development*, vol. 2, 670-681.
- Schönenberger, Manuela, Amy Pierce, Ken Wexler & Frank Wijnen (1995) Accounts of Root Infinitives and the Interpretation of Root Infinitives. *Geneva Generative Papers (GenGenP)* 3(2), 47-71.
- Shirai, Yasuhiro & Roger W. Andersen (1995) The acquisition of tense-aspect morphology: a prototype account. *Language* 71(4): 743-762.
- Stowell, Tim (1996) The phrase structure of Tense. In Johan Rooryck and Laurie Zaring (eds.) *Phrase structure and the lexicon*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, 277-291.
- Travis, Lisa deMena (1994) Event phrase and a theory of functional categories. *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique*, 559-570.
- Varlokosta, Spyridoula, Anne Vainikka & Bernhard Rohrbacher (1996) Root infinitives without infinitives. In Andy Stringfellow, Dalia Cahana-Amitay, Elizabeth Hughes & Andrea Zukowski (éds.) *Proceedings of the 20th annual Boston University Conference on Language Development*, vol. 2, 816-827.
- Weist, Richard M. (1986) Tense and aspect. In Paul Fletcher et Michael Garman (eds.) *Language acquisition*. Second edition. 356-374.
- Weist, Richard M., H. Wysocka et P. Lyytinen (1991) A cross-linguistic perspective on the development of temporal systems. *Journal of child language* 18, 67-92.
- Wexler, Ken (1994) Finiteness and head movement in early child grammars. In David

Lightfoot and Norbert Hornstein (eds.) *Verb movement*. Cambridge University Press, Cambridge, UK., 305-350.

Zagona, Karen (1990) Times as temporal argument structure. Paper presented at the *Time in language* conference, Cambridge, Mass., March 1990.

Zagona, Karen (1992) Tense binding and the construal of present tense. Christiane Laeufer et Terrell Morgan (eds.) *Studies in romance linguistics*, John Benjamins, Amsterdam & Philadelphia.

ANNEXE 1

COMPILATION DES VERBES PRODUITS PAR MÉLANIE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	ITF	PR.	FUTP	ÊTRE +PPE	AV. +PPE	IMP	IMP +PPE	INF RAC	INF COMP	PPE RAC	AMB	TOT
1;7;1	2	36	4	8	1	1	0	5	6	8	2	73
1;8;9	1	7	0	0	0	0	0	0	0	6	0	14
1;8;27	0	5	0	1	0	0	0	2	0	2	0	10
1;9;3	9	11	1	1	0	0	0	0	2	4	1	29
1;9;9	16	34	1	1	2	0	0	11	3	14	2	84
1;9;16	21	44	3	4	1	0	1	8	6	17	6	111
1;9;23	18	24	2	2	0	0	0	9	5	3	1	64
	67	161	11	17	4	1	1	35	22	54	12	385

Légende :	ITF	Impératif
	PR	Présent
	FUTP	Futur proche (=aller(au présent) + inf.)
	ÊTRE+PPE	Être(au présent) + participe passé = passé composé (<i>est parti</i>) ou passif court (<i>est brisé</i>)
	AV.+PPE	Avoir(au présent) + participe passé = passé composé
	IMP	Imparfait simple
	IMP+PPE	Imparfait + PPE (=était brisée)
	INF RAC	Infinitif racine
	INF COMP	Infinitif complément
	PPE RAC	Participe passé racine
	AMB	Ambigu
	TOT	Totaux

Remarques :

- Les verbes conjugués des colonnes 2 à 6 inclusivement ont une forme morphologique identique (la forme du présent). La décision de classer un verbe comme PR ou ITF est basée sur l'interprétation la plus plausible en contexte.
- Les verbes conjugués des colonnes 7 et 8 sont à l'imparfait.
- Les verbes des colonnes 9 et 10 correspondent à l'ensemble des verbes à l'infinitif. La classification des verbes comme étant au participe passé ou à l'infinitif dans le cas des verbes phonologiquement ambigus (ex. [tɔ̃bɔ̃] = tomber ou tombé) est basée sur l'interprétation la plus plausible en contexte.
- Les verbes de la colonne 11 sont des participes passés employés seuls. On obtiendra le total des verbes au participes passés en additionnant les colonnes 5, 6, 8 et 11.

— La colonne 12 correspond aux verbes que le contexte ne permettait pas de classer.

ANNEXE 2

LES ÉNONCÉS À L'INFINITIF PRODUITS PAR MÉLANIE

Contexte précédent (Ad = adulte)	Énoncé	Légitimité x = illég. √ = lég.	Sens
Ad. : Ouvre les cadeaux Mél. veut ouvrir quelque chose. (1;7;1=- Va l'ouvrir.)	Ouvrir. Ouvrir. (1;7;1- 169, 170)	x	NR
Mél. veut fermer la machine	Ouvrir. (1;7;1- 446)	x	NR
Ad. : Tu viens de l'ouvrir ?	Ouvrir. On va ouvrir. (1;7;1- 450)	x	NR
Ad. : Qu'est-ce qu'il fait le bébé ?	Fermer. (1;8;27-41)	x	NR
Ad. : Nous on va faire quoi en attendant ?	Ouvrir. (1;8;27- 47)	x	répét. ?
Ad. : Qu'est-ce qu'il est parti faire à la maison ?	Manger. (1;9;9- 49)	x	PR
Mél. veut qu'on lui ouvre qch.	Regarder ça. (1;9;9-126)		NR
Mél. veut qu'on lui ouvre qch.	Manger. (1;9;9-172)		NR
Ad. : Qu'est-ce que je fais avec ?	Me l'ouvrir. (1;9;9-239)	x	ITF
Ad.1 : Y a plus de pommes.	Ouvrir. (1;9;9-243)	x	ITF
Ad.2 : Mélanie les a toutes mangées.	La manger. (1;9;9-281)	x	ITF
Ad. : Qu'est-ce que tu fais ?	Manger encore. (1;9;9-286)	x	NR
Mél. essaie d'enlever quelque chose (ressemble à ITF)	Enlever. Enlever ici. Enlever. (1;9;9-379, 381)	x	PR ou NR ou ITF
Ad. : Une auto. Pis qu'est-ce que tu fais avec ?	L'enlever hein ? /a/ l'enlever (1;9;16-98, 99)	x	NR
Mél. essaie d'enlever une auto qui est fixée sur une plaque.	Sauter dans l'eau. (1;9;16-127)	± ?	NR
Ad. : Qu'est-ce qu'il faut faire dessus ici ?	Sauter dans l'eau. (1;9;16-143)	x	NR
Ad. : Qu'est-ce qu'il faut faire sur la tête du bonhomme ? (Ad., après : Il s'en va se baigner....	Oui.)		
-- (Ad., après : Il vont tomber, oui.)	Tomber. (Tombé ?) (1;9;16-163)	x	NR
Ad. : Qu'est-ce que tu fais là ?	Enlever le papier. (1;9;16-164)	x	PR
-- (Ad., après : Il va sauter dans l'eau ?)	Sauter dans l'eau. (1;9;16-174)	x	NR
Ad. : Qu'est-ce que tu voulais que je fasse ?	Finir bonhomme. (1;9;16-214)	x	NR
Ad. : On le fait comment le bonhomme ?	Oh! Sauter dans l'eau. (1;9;16-216)	x	NR
Discussion sur le dodo et les couvertures. (Ad., après : Tu veux abriller qui ?)	Abriller. Abriller. (1;9;23-229)	x	NR
Ad. : Tu veux pas quoi ?	Pas aller à l'eau. (1;9;23-403)		NR
Ad. : Comment ça se fait qu'elle est sale ta chaise ? (Ad., après : Pourquoi faut laver ?)	Laver. Laver. (1;9;23-262)	x	NR
Ad. : C'est pour qui la pomme ? (Ad., après : Tu veux que je la mette dedans ?)	/ɛt/ dedans (1;9;23-315)	x	NR
Ad. : Qu'est-ce qu'on va aller faire en bas ?	Aller chercher des patates. (1;9;23-269)	±	NR
-- (Ad., après : Tu veux le mettre dedans ?)	Le mettre dedans. (1;9;23-40)	x	NR
Ad. : C'est pour quoi faire les bonbons ?	Manger. (1;9;23-320)		NR

(ITF = impératif, NR = non réalisé, PA = passé, PR = présent)